

## Communiqué de presse

### **Le collectif Citoyen Bagnolet va saisir la justice**

Le 8 novembre 2021, le collectif « Citoyen Bagnolet » a interpellé le maire Tony Di Martino ainsi que les élus de Bagnolet pour dénoncer l'installation de Front de Mères dans des locaux publics de 1000 m<sup>2</sup>.

Front de Mères est une organisation politique qui s'autoproclame « premier syndicat de parents ». Derrière cette bannière se dissimule une entité indigéniste et communautariste qui s'est greffée sur une convention signée par le maire de Bagnolet au profit d'Alternatiba Paris.

Dans sa lettre ouverte, le collectif « Citoyen Bagnolet » a dénoncé le texte fondateur de Front de Mères qui attaque violemment nos valeurs républicaines, dénigre ouvertement nos institutions et accuse les enseignants et l'Éducation Nationale de « racisme systémique ».

Peu après la diffusion de la lettre, une campagne diffamatoire d'une grande violence n'a pas tardé à voir le jour sur les réseaux sociaux. Les signataires ont subi cette stratégie de propagande haineuse impliquant Youcef Brakni, conjoint de la cofondatrice de Front de mères, Fatima Ouassak, et les proches de la sphère d'influence indigéniste de la Seine-Saint-Denis.

Les bagnoletais signataires de la lettre ont été ainsi désignés publiquement comme « racistes », « suprématistes », membres de l'« extrême-droite », et « zemmouriens » œuvrant dans le cadre d'un « complot macroniste à la solde de Zemmour pour les présidentielles », sans oublier un certain nombre d'injures comme celle brandie par Fatima Ouassak traitant les signataires de « clochards ».

La réalité est pourtant simple à comprendre, pour tout observateur de la vie politique locale. Nous vivons depuis près d'une dizaine d'années l'accapuration des ressources de la ville, particulièrement ses équipements publics, par une mouvance extrémiste qui instrumentalise des sujets essentiels (le racisme et les discriminations, l'écologie sociale, l'accès à l'éducation...) pour mieux s'imposer sur le territoire de Bagnolet.

Le 16 novembre dernier, nous avons publié une tribune pour dénoncer ces agissements et rappeler la dimension citoyenne et non politisée de notre démarche. Nous avons également insisté sur notre attachement aux valeurs républicaines et à l'école de la République comme vecteur d'émancipation afin de former des citoyens libres et éclairés.

Le 19 novembre, certains élus de la majorité, soutiens assumés des mouvances indigénistes, ont cautionné de manière irresponsable la campagne d'injures et de diffamation qui vise le collectif « Citoyen Bagnolet », sans daigner apporter le moindre argument de fond.

Notre démarche concerne les bagnoletais mais aussi l'ensemble des citoyens des quartiers populaires qui subissent l'autorité d'un maire pactisant avec des groupuscules antirépublicains et racialisés. Nous tenons à défendre nos fondamentaux républicains et à préserver pour nos futures générations le fruit de la liberté acquis de haute lutte.

**Désigné comme cible sur les réseaux sociaux, le collectif « Citoyen Bagnolet » s’apprête à saisir la justice pour faire valoir ses droits et poursuivre sa mobilisation qui relève d’une initiative démocratique et locale, malgré les intimidations et le harcèlement.**

Suivez-nous sur :

- Page internet : <https://www.front-citoyen-bagnolet.org/>
- Page facebook : <https://www.facebook.com/Citoyen-Bagnolet-100609015786620/>
- Compte twitter : @citoyenbagnolet
- Chaine Youtube : [https://www.youtube.com/channel/UCOSVrZm9xAgmj\\_8Y78tpJmQ](https://www.youtube.com/channel/UCOSVrZm9xAgmj_8Y78tpJmQ)

Pièces jointes :

- Lettre ouverte du 8 novembre 2021
- Tribune du 16 novembre 2021

**CONTACT : [citoyen.bagnolet@gmail.com](mailto:citoyen.bagnolet@gmail.com)**